

L'éducation universitaire des personnes âgées

par **ANDRÉ LEMIEUX*** et **PIERRE VELLAS****

*directeur du Groupe de recherche en milieu éducatif
et professeur à l'Université du Québec à Montréal

**directeur de l'Université du Troisième Âge de Toulouse, France

L'éducation des personnes âgées peut-elle contribuer efficacement à l'élévation de leur condition de vie ? Les personnes âgées ont-elles, malgré leur âge, la possibilité et le désir d'apprendre ? La société dans laquelle elles vivent a-t-elle les ressources financières, humaines et le savoir-faire nécessaires pour entreprendre et réaliser des programmes éducatifs pour les personnes âgées ?

Ces questions ont une importance particulière dans les pays industrialisés parce que le vieillissement de leurs populations va poser d'importants problèmes dans les vingt prochaines années avec notamment une augmentation de l'ordre de 45% des plus de 65 ans et de 120% des plus de 80 ans. Cela, en même temps qu'ils vont disposer de services d'éducation importants, expérimentés, et plus disponibles puisque la population jeune sera moins nombreuse.

N'est-il pas dès lors utile de s'interroger sur le rôle que l'éducation peut jouer pour favoriser un progrès social dans une société vieillissante ?

C'est pour répondre à cette question que diverses initiatives ont été prises ces dernières années, depuis la création en 1973, de l'Université du 3^e Âge de Toulouse en France avec ses programmes de recherche appliquée dans le domaine de l'éducation, jusqu'à la réunion en mars 1985 de deux conférences, l'une du Centre International de Gérontologie Sociale (le 12 mars), l'autre de l'UNESCO (en fin de mars) qui ont eu pour objet d'étudier « l'éducation et les personnes âgées ».

L'éducation au 3^e âge veut avoir pour objectif d'élever le niveau de bien-être physique, mental et social des personnes âgées.

L'élévation du bien-être physique

Elle peut être atteinte par deux programmes éducatifs complémentaires. Un premier programme vise à prévenir les maladies qui aggravent ou accélèrent le processus de vieillissement. Ce programme d'éducation sanitaire doit pouvoir être réalisé sur une grande échelle au bénéfice de l'ensemble de la population âgée, sous la direction des services de santé, avec le

concourent essentiellement des éducateurs parce qu'ils connaissent, mieux que quiconque, les techniques de communication des messages éducatifs.

Ce programme de prévention s'adresse à toutes les catégories de retraités, les moins âgés pour qu'ils conservent le plus longtemps possible leurs possibilités physiques, et également pour les plus âgés afin qu'ils conservent l'usage des mouvements essentiels c'est-à-dire l'autonomie physique. Ils doivent assurer la communication de messages visant à une meilleure alimentation, à prévenir les maladies pulmonaires, les maladies cardio-vasculaires, les maladies métaboliques et les maladies mentales.

Un deuxième programme éducatif réalisé par des spécialistes de kynanthropologie vise à assurer un meilleur conditionnement physique. On sait aujourd'hui, depuis une dizaine d'années, que la prévention des maladies du vieillissement peut être très efficace même lorsqu'elle est réalisée durant le 3^e âge, étant entendu qu'il est préférable d'agir beaucoup plus tôt. Cela encore est la tâche des éducateurs et non pas seulement des personnels de la santé, parce que c'est dans le cadre de l'enseignement primaire, secondaire, puis durant le temps laissé libre par la retraite que les messages éducatifs communiqués de façon répétitive peuvent avoir la meilleure influence sur le mode de vie.

L'élévation du bien-être mental

Elle peut résulter de trois sortes de programmes qu'il est souhaitable de coordonner. Tout d'abord, des programmes éducatifs auront pour objet de favoriser ou de provoquer une activation cérébrale. Des travaux de recherche, réalisés tant en éducation qu'en neurologie, ont montré que l'activation cérébrale, en provoquant une attention soutenue améliore la circulation cérébrale et provoque une réorganisation fonctionnelle du cerveau.

Il en résulte par exemple de nouveaux phénomènes de mémorisation et un ralentissement du processus de vieillissement cérébral. Les éducateurs, dans ce domaine tout particulièrement, ont une tâche essentielle, en recherchant des techniques éducatives les plus appropriées. Ceci naturellement, avec la participation active des personnes âgées.

Ces programmes d'activation cérébrale seront bénéfiques, aussi bien pour des retraités qui ont quitté récemment la vie active, avec ses stimulants cérébraux habituels, que pour les retraités plus âgés qui subissent un risque important d'inertie cérébrale.

Ensuite, des programmes visant à enrichir l'affectivité, la sensibilité, parce que les personnes âgées ont d'immenses besoins insatisfaits d'affectivité. Ces programmes visent à favoriser la créativité artistique, très librement, c'est-à-dire avec des méthodes éducatives simplement incitatives, le but étant de créer entre l'éducateur et un groupe de personnes âgées, des liens de sympathie, d'amitié et de créativité. Ces programmes favoriseront une création artistique de groupe afin de favoriser également, entre les membres du groupe, des relations gaies et amicales. Tels seront notamment les programmes de techniques créatives faisant appel à une large panoplie de moyens d'expression.

L'expérience de programmes de ce type réalisés pour des personnes âgées très défavorisées telles que des grabataires dans un service de gériatrie montre que les techniques de créativité peuvent donner une nouvelle — et unique — raison de vivre. Quel concours apporte ainsi l'éducateur en contribuant à sortir la personne âgée de sa détresse !

Enfin, différents programmes permettront de parvenir à un enrichissement de la personnalité, notamment de la personnalité sociale.

L'élévation du bien-être social

Elle peut être réalisée par toutes sortes de programmes qui ont pour but de favoriser la participation des personnes âgées à la vie sociale. Non pas seulement participation à une vie sociale artificielle provoquée par un éducateur-animateur dans des groupes composés uniquement de personnes âgées (quels que soient leur mérite et leur utilité, indiscutables) mais une vie sociale naturelle, autant que possible, c'est-à-dire composée de différentes catégories d'âge. Les excursions, les voyages touristiques organisés dans des lieux fréquentés par tout le monde, la participation à des activités religieuses, sociales ou politiques ou à des spectacles culturels et sportifs présentent cet avantage. Il appartient aux éducateurs chargés de programmes en faveur du 3^e âge, de concevoir et d'organiser cette participation en collaboration avec ceux qui organisent ces activités.

Les programmes qui intègrent le mieux les personnes âgées à la vie sociale sont ceux qui les incitent à exercer des responsabilités au service des autres, c'est-à-dire de la communauté.

La formation de ces bénévoles du 3^e âge incombe à des éducateurs. Elle permet d'assurer un meilleur niveau de bien-être social pour les personnes âgées

elles-mêmes et pour tous ceux qui bénéficieront de leur bénévolat.

Pour atteindre ces objectifs, il est évidemment nécessaire que les éducateurs qui agiront ainsi au service des personnes âgées aient eux-mêmes acquis une formation spécialisée en techniques éducatives bien adaptées à la réceptivité particulière des personnes âgées.

L'expérience acquise dans des programmes de recherche et de formation montre très clairement que des programmes éducatifs intensifs, pendant une ou deux semaines, pour des groupes importants de personnes âgées aboutissent à une modification des comportements et à une élévation importante des niveaux de bien-être physique, mental et social.

Un vieil adage japonais ne dit-il pas : « On commence à vieillir quand on finit d'apprendre ».

Dans cette perspective d'une éducation continue, divers programmes éducatifs en faveur des personnes âgées ont été réalisés au Québec.

Cependant, lorsque nous faisons un tour d'horizon des initiatives prises dans le domaine de l'éducation des personnes du troisième âge, nous sommes obligés de reconnaître qu'elles sont fragmentaires et non intégrées.

La Commission des écoles catholiques de Montréal offre bien divers types de cours s'adressant aux organismes et aux personnes du troisième âge, mais nous pouvons nous apercevoir qu'en général les commissions scolaires orientent leur action plutôt vers les personnes en difficulté d'adaptation ou de récupération et vers celles qui désirent une formation culturelle.

De même, l'action, dans les collèges d'enseignement général et professionnel, est minimale et les cours s'adressant aux personnes du troisième âge sont axés sur les besoins et selon les demandes des personnes du quartier. Ces cours sont par ailleurs intégrés à l'intérieur des cours pour adultes et ne sont pas intégrés dans une philosophie du développement des personnes du troisième âge (Préclaire 1978).

Ainsi, nos recherches faites auprès de l'Association des collèges du Québec et auprès de la Fédération des collèges du Québec nous ont permis de dénombrer sept collèges qui, dans leur axe de développement, possèdent des services pour les personnes âgées. Ces collèges sont : François-Xavier Garneau

à Québec, Ste-Anne de la Pocatière, Marie-Victorin, Rosemont, Jean-de-Brébeuf, Vanier, Dawson à Montréal.

Ces tentatives d'intervention, bien que peu structurées et sans aucune concertation, comportent un métalangage qui affirme le droit de la personne âgée à une formation éducative intégrée et permanente à l'intérieur d'une programmation axée sur le développement global de la personne.

Ce droit, personne ne le nie et le Conseil supérieur de l'Éducation est le premier à le proclamer et à recommander que les universités développent davantage le champ de la recherche en ce domaine (1984).

Mais nous sommes d'avis avec le professeur Leclerc (1980) de l'Université de Sherbrooke que dès que nous quittons la sphère des principes pour passer à l'action, nous nous apercevons que cette idée est loin de faire l'unanimité des personnes qui œuvrent dans le domaine universitaire et loin aussi des préoccupations de la société (London 1984).

En effet, certaines personnes prétendent que l'université, si elle était ouverte aux personnes du troisième âge, ne serait qu'un « ghetto » réservé à une élite de snobs. Cependant Mayence (1978) affirme, au contraire, qu'à l'expérience, l'université attire des étudiants du troisième âge de tous les niveaux intellectuels et sociaux. De plus, il ajoute que loin d'être un instrument de ségrégation et de marginalisation, l'université du troisième âge est un outil d'émancipation intellectuelle et sociale à la fois dans sa philosophie et dans sa programmation.

Cependant, nous assistons à la disparition graduelle de cette mentalité et nous sommes heureux de constater que lors d'un Colloque sur la formation continue pour les personnes du troisième âge (Gouvernement du Québec, 1983), une proposition réclamait la création dans d'autres régions de la province, d'établissements universitaires semblables à l'Académie de gérontologie de l'Outaouais qui s'occupe de la formation des aînés de cette région.

Le cadre de formation que nous proposerions à ces futurs établissements universitaires se voudrait cohérent avec certains objectifs de formation. D'abord les personnes du troisième âge devraient se définir comme des personnes capables de se développer au plan intellectuel et d'accomplir des expériences d'apprentissage. De plus, elles devraient devenir habiles

à utiliser les ressources universitaires et à prendre appui sur elles pour réaliser les tâches propres au programme, sans négliger pour cela les ressources qui existent dans leur milieu socio-culturel. Enfin, les étudiants aînés seront amenés à exploiter les ressources de leur expérience de vie comme support à l'élaboration d'un processus autodidactique susceptible d'améliorer leur méthode de travail.

Le modèle éducatif, qui découle de ces objectifs, reconnaît l'étudiant comme le principal agent de son développement et comme l'évaluateur de ses apprentissages par le choix de ses moyens de réalisation. Pour ce qui est de l'unité administrative, elle devra fournir, dans un semblable modèle, la gestion, l'enseignement et l'encadrement nécessaire pour soutenir l'étudiant et être pour lui un carrefour de ressources capables de lui fournir un lieu d'appartenance, d'insertion et de participation (Parus 1980).

Nous le voyons, cette structure de programmation ne peut être basée sur l'acquisition d'une discipline spécialisée mais sur un apprentissage de développement de la personne. Certes, elle est prise en charge principalement par l'étudiant mais elle repose aussi sur la dynamique qui devra exister entre celui-ci, son groupe d'appartenance et le savoir dispensé et organisé par l'institution universitaire dont il ne saurait se soustraire.

Ainsi nous devons le reconnaître, créer une institution de haut-savoir dans laquelle se dispense une programmation conçue pour des personnes du troi-

sième âge, c'est non seulement satisfaire un droit à l'éducation pour ces personnes mais c'est aussi empêcher une grande partie de la population de vieillir prématurément. Car l'organisme humain est conditionné par son psychisme et lui conserver une activité intellectuelle est aussi nécessaire que de le maintenir en bonne forme physique (Lazorhes 1984).

En conclusion, nous croyons que l'Institut Universitaire du Troisième Âge de Montréal a rempli cette mission d'instaurer un projet éducatif dans lequel la personne âgée peut, comme Solon, vieillir sans cesser d'apprendre.

1. Parus, M. Wong, C., « Programme universitaire pour un certain âge », *Gérontologie et Société*, No 13, Paris, Juin-Juillet, 1980, p. 158.
2. Conseil supérieur de l'éducation, *Et si l'âge était une richesse...*, Gouvernement du Québec, Québec, mai 1984, p. 43.
3. Gouvernement du Québec, *La formation continue pour les personnes du 3^e Âge : ça donne quoi ?*, Ministère de l'Éducation, Québec, 1983, p. 92.
4. Lazorhes, E., *Vieillesse de la société, Vieillesse de l'homme*, Centre International de Gérontologie sociale, Paris, 1984, p. 127.
5. Leclerc, G., « La personne âgée peut-elle encore apprendre ? », *Prospectives*, Montréal, déc. 1980, p. 143.
6. London, M., *L'Âge mûr, Le meilleur passage de la vie*, Édico Inc., Ottawa, 1984, p. 256.
7. Mayence, S., « Un outil d'émancipation sociale et de rapprochement humain », *Idées*, Vol. 111, No 1, Montréal, Sept. 1978, p. 32.
8. Préclaire, M., « Culture et Troisième Âge au Québec », *Idées*, Vol. 111, No 1, Montréal, Sept. 1978, p. 36.